

L'allié de vos désherbages précoces

- Spectre large
- Nombreux mélanges possibles
- Mode d'action complémentaire



Penditec[®] 400

FICHE TECHNIQUE CÉRÉALES

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher
de votre technicien habituel ou à consulter le site
www.ascenza.fr



ASCENZA[®]
— FARMING YOUR FUTURE —



Penditec® 400

Composition : 400 g/L de pendiméthaline – HRAC : K1 - Suspension concentrée (SC)

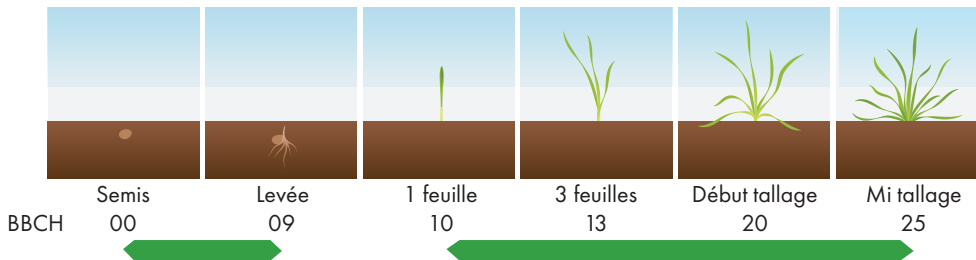
PENDITEC® 400 est un herbicide multicultures efficace contre de nombreuses dicotylédones et graminées. La pendiméthaline agit sur des jeunes plantules par inhibition de la division cellulaire. Son mode d'action original en fait une solution intéressante dans les stratégies de gestion des vulpins résistants à certains herbicides anti-graminées.

USAGES CÉRÉALES AUTORISÉS

CULTURES	DOSE MAXI-MALE D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT TERRESTRE
GRANDES CULTURES						
Céréales d'hiver: blé tendre, blé dur, seigle, épeautre et triticale	2,5 L/ha	1/an	Pré-levée ou post levée (stade 1 feuille à mi tallage)	-	20 m	5 m
Orge d'hiver et orge de printemps*	2,5 L/ha*		Pré-levée ou post levée (de 1 feuille à mi tallage)	-		

* Sur orge de printemps : PENDITEC® 400 s'utilise seul à la dose de 1,5 l/ha du stade 1 F à début tallage de l'orge ; et de 1,6 l à 2 l/ha de début tallage à mi-tallage. Délai de rentrée : 48 h.

POSITIONNEMENT



Céréales d'hiver :

En prélevée, PENDITEC® 400 s'utilise soit en pré-levée, seul ou en association avec un partenaire pour renforcer son spectre sur graminées et/ou sur dicotylédones – soit en post-levée seul ou associé à une dose de 2 à 2,5 l/ha.

Orge de printemps :

PENDITEC® 400 s'utilise seul à la dose de 1,5 l/ha du stade 1 feuille à début tallage de l'orge et de 1,6 l à 2 l/ha de début tallage à mi-tallage.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

- ✓ Traiter sur un sol finement préparé et un semis régulier (profondeur de 2 cm) , exempt de résidus de cultures ou de mottes, légèrement humide pour avoir une efficacité optimale.
- ✓ Traiter en absence de vent pour éviter toute dérive, avec des températures inférieures à 25°C. Ne pas traiter si de fortes pluies sont annoncées.
- ✓ Ne pas traiter sur des sols filtrants ou humifères (taux de MO > 6%).
- ✓ Ne pas incorporer le produit, un traitement sur sol gelé est possible.
- ✓ La dose est à ajuster en fonction du type de sol.
- ✓ Cultures suivantes : respecter les délais minimum requis (cf étiquette).

PENDITEC® 400 : AMM n°2130249 – 400 g/l de pendiméthaline - Suspension concentrée (SC). © Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél : 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Janvier 2024.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation nationale

LARGE SPECTRE

Spectre d'efficacité de PENDITEC® 400 sur céréales d'hiver à la dose de 2,5 L/ha à l'automne sur des adventices jeunes (germination à max 2 feuilles pour les dicots et 1 à 2 feuilles des graminées).

DICOTYLÉDONES	
Alchémille	Très sensible
Bourse à pasteur	Très sensible
Céraiste	Très sensible
Coquelicot	Très sensible
Fumeterre	Très sensible
Gaillet	Moyennement sensible
Géranium	Moyennement sensible
Jonc des crapauds	Très sensible
Lamier	Très sensible
Matricaire	Moyennement sensible
Mouron des champs	Très sensible
Moutarde - Sanve	Moyennement sensible
Myosotis	Très sensible
Pensée des champs	Très sensible
Séneçon	Moyennement sensible
Stellaire	Très sensible
Véronique feuille de lierre	Très sensible
Véronique de Perse	Très sensible

GRAMINÉES	
Folle avoine	Moyennement sensible
Pâturin annuel	Très sensible
Ray-Grass	Moyennement sensible
Vulpin	Moyennement sensible

- Très sensible : > 95 % d'efficacité
- Sensible à très sensible : > 85 % d'efficacité
- Moyennement sensible : 70 à 84 % d'efficacité
- Inefficace : < 70 % d'efficacité



EUH208 Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

ATTENTION



PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.